



Groupe de travail informatique du 10 septembre 2020

Liminaire



Voici 2 années que nous n'avons échangé avec le service des systèmes d'information ! Pour ces « retrouvailles », nous pouvions espérer une amélioration des conditions du dialogue. Mais une fois de plus les documents arrivent trop tard pour une préparation sereine (le vendredi à midi pour une réunion le jeudi). Une fois de plus, l'ordre du jour est trop copieux et trop mal structuré pour pouvoir espérer le traiter convenablement dans le temps imparti.

Cette situation aurait pu se comprendre s'il s'agissait de sujets nouveaux liés, par exemple, à la crise sanitaire et aux moyens d'y faire face. Mais ce GT ne décrit que le prolongement d'actions engagées de longue date qui ne semblent avoir d'autre ligne directrice que la recherche d'une efficacité budgétaire à court terme.

Quant à la gestion RH des informaticiens, elle est tout entière tournée vers le meilleur moyen de se débarrasser de ceux dont on ne veut plus. Aucune réflexion sur les effectifs et les compétences attendues. Rien non plus sur les carrières en informatique. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la direction se plaigne, au détour des fiches, de devoir recruter, parfois à grands frais, les profils qu'elle n'est ni capable de former ni même d'identifier dans ses services.

Annoncé à la mi-juin pour la rentrée par le directeur général dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), nous attendions la présentation du schéma directeur informatique. Notre attente aura été vaine. Juste des fiches qui ressemblent fortement à un os à ronger pour les OS. On continue dans la suppression des activités dites « industrielles » (ADO, éditique et hébergement). La seule « nouveauté » annoncée concerne la restructuration des services de centrale dont on peut craindre que la motivation ne soit, une fois de plus, purement comptable.

Les agents et leurs responsables ont droit, nous semble-t-il, à un peu plus de respect

Cela fait des années que l'alliance **CFDT-CFTC Finances publiques** demande une véritable vision et des explications sur les réformes et projets, y compris en administration centrale. Pas seulement des bribes d'informations comme l'annonce de la fermeture de tel ou tel service.

Pour avoir des conditions de travail décentes, les agents ont besoin de pouvoir se projeter dans l'avenir. Pour cela, il leur faut la confiance de leurs responsables, davantage d'autonomie et des procédures simplifiées

Après avoir longtemps été présenté comme impossible à mettre en place, notamment au sein des exploitations, le télétravail est brusquement devenu la norme lors de la crise sanitaire. Certes, le télétravail n'est pas une fin en soi et il présente des défauts dont il faut

savoir se garder. Mais la crise n'est pas finie et, en tout état de cause les agents ne comprennent pas que ce qui était devenu brusquement obligatoire redevienne impossible. Par égard pour les agents, la déclinaison des modalités du télétravail dans la sphère informatique nous semble un des sujets qui aurait dû être abordé ce jour.

Un état des lieux doit être fait et rendu public. Des règles doivent être définies et le SSI doit s'emparer du sujet au lieu de laisser les directions improviser des solutions et laisser s'instaurer des différences de traitement difficilement compréhensibles.

Voilà ce que certains agents ont pu lire début juillet : « les conditions sanitaires permettent aujourd'hui la reprise d'activité en présentiel » ! Et en continuité depuis la fin des congés début septembre ! Tous dans les bureaux, oui mais en conservant le masque toute la journée car peu d'agents ont un bureau individuel quand ils ne sont pas en plateau (« open space » pour les anglophones).

La fiche n°6 intitulée « résultats des enquêtes de satisfaction sur l'informatique » n'aborde là encore et toujours que l'aspect technique puisqu'il s'agit d'évaluer des applications. Pourtant pour entendre les agents (mais il ne nous semble pas que la direction en ait vraiment l'envie), il suffit de lire les remontées de l'observatoire interne du ministère 2019. La DGFIP y est à l'honneur ...

Par ailleurs, l'alliance **CFDT-CFTC Finances publiques** souhaite obtenir le nombre de demandes de ruptures conventionnelles par DiSI et ESI déposées depuis le début de cette année 2020.

Et pour conclure, l'alliance **CFDT-CFTC Finances publiques** vous demande : quand parlerez vous des effectifs manquants ? des métiers qui évoluent ?

Bien entendu, nous évoquerons tous les sujets contenus dans les fiches soumises aux OS pour ce GT au fil de leur évocation.